

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

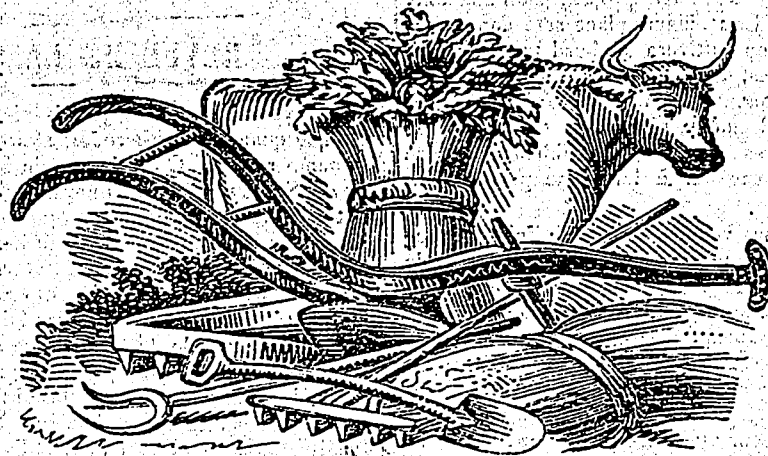
fr. 1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes potagères de grande culture

DE L'OIGNON.

(Suite.)

L'oignon en forme de poire allongée. C'est une variété excellente et qui se conserve facilement.

Enfin l'oignon d'Égypte. Cet oignon se reproduit par ses gousses et par les bulbes que ses têtes contiennent. Sa chair est grossière et il se conserve difficilement ; mais il est si rustique qu'il entre encore assez souvent dans nos cultures potagères.

Climat et sol.—Les climats tempérés et même les climats chauds sont les plus favorables à la culture de l'oignon. Ceux qui sont froids et en même temps humides ne lui conviennent pas du tout. D'ailleurs, on a remarqué que les oignons venus dans les pays chauds perdent cette âcreté qui provoque les larmes et rend leur goût si peu agréable lorsqu'ils sont mangés crus.

Quant au terrain, les oignons le veulent riche et bien ameubli. Ni les sols secs, ni les sols humides ne leur conviennent, parce que dans le premier cas, la bulbe ne pourra prendre un développement considérable, à moins de multiplier les arrosements, ce qui devient coûteux et augmente de beaucoup les frais de production. Dans le second cas, le produit est bien plus faible et d'une conservation plus difficile, probablement parce qu'il n'a pas eu le temps de parvenir à sa maturité complète, enfin l'âcreté des bulbes y est bien plus prononcée que partout ailleurs. Le sol de prédilection pour l'oignon doit donc tenir le milieu entre ces deux extrêmes, et ce juste milieu est un terrain de consistance moyenne, frais et substantiel.

Mais si les terrains de consistance moyenne, frais et substantiels sont facilement trouvés sur le papier, il n'en est pas de même lorsqu'il faut les choisir en pratique. Ces sols ne sont pas les plus communs quoiqu'ils se rencontrent assez souvent. Faudrait-il conclure que, parce qu'un terrain ne possède pas les

qualités voulues, un cultivateur, qui trouverait de l'avantage à cultiver l'oignon, devrait l'abandonner ? certainement non ; mais la science du praticien consistera alors à choisir sur sa propriété, un morceau de terre qui se rapproche le plus du terrain-type ; quitte à lui donner artificiellement les qualités qui lui manquent. Comme par exemple le drainer s'il est trop frais, le soumettre à l'action souvent répétée de la charrue, de la herse et du rouleau, lui donner les amendements convenables s'il est trop compacte, etc., etc.

Mais bien entendu si les frais d'amélioration foncière étaient tellement élevés que les produits ne pussent payer au moins l'intérêt des sommes dépensées, il faudrait nécessairement y renoncer. De là, la nécessité pour le cultivateur de faire précéder toutes ses opérations par des calculs exacts appuyés sur des bases certaines.

Enfin l'oignon demande un sol riche ; ce qui est facile à obtenir.

Des engrais.—L'oignon est une plante épuisante. Les savaux ont calculé que la quantité de fumier enlevée au sol est égale à une fois et demie le poids d'oignons récoltés. Cependant, il n'est pas recommandable de fumer directement les oignons. Voici ce que dit le *Livre de la Ferme* à ce propos :

“ Le plus souvent, on met cette plante à la place d'une autre qui avait été fortement fumée ; ainsi, par exemple, tout le monde sait que les oignons se plaisent à la suite des choux. Dans le cas cependant où on leur consacre une fumure, on s'y prend dès l'automne, afin que l'engrais ait le temps de se consumer. Au printemps, la culture des oignons n'admet que le terreau en couverture sur le semis. Après la levée, on peut répandre sur les planches (carrés) quelques poignées de colombine sèche (fumier de poules, pigeons, etc.) en poudre, ou du guano, ou de la poudrette, ou de l'engrais de poissons, ou un mélange de cendres et de suie. L'essentiel, c'est de ne jamais se servir de fumier frais. ”

Place de l'oignon dans les assolements.—Dans les jardins, il n'est guère d'usage de suivre des assolements réguliers ; mais néanmoins on y gagnerait beaucoup en le faisant ; car ici comme

dans la grande culture, les plantes toujours semées sur le même carré parviennent à fatiguer le sol, en dépit même des fortes fumures qu'on lui donne. D'ailleurs nous n'avons pas à nous occuper de la culture de l'oignon dans les jardins, nous étudions cette culture en plein champ, et dans ce cas-ci les rotations régulières sont de rigueur plus que partout ailleurs.

Eh bien, l'oignon demande une terre propre, bien ameublie et très-riche en vieil engrais. La meilleure place sera donc après les récoltes sarclées. Ainsi, on cultivera d'abord une première année des patates, des carottes, des betteraves, des navets, des panais et surtout des choux auxquels on donnera de fortes fumures, et l'année suivante, à la même place, des oignons qui se trouveront dans les meilleures conditions possibles pour bien pousser. L'oignon peut se succéder à lui-même pendant plusieurs années.

Préparation du sol.—Nous venons de dire que l'oignon aime un terrain bien ameubli. Les plantes sarclées qui ont précédé l'oignon ont commencé cet ameublement qui se complète ordinairement par deux labours : l'un exécuté à l'automne et l'autre au printemps. Le labour d'automne doit pénétrer à la profondeur de 8 pouces environ. Le terrain fraîchement labouré est exposé tout l'hiver durant aux diverses influences atmosphériques, tellement que toutes les mottes ont disparu pour faire place à une terre meuble et pour ainsi dire poudreuse. Alors un léger labour quinze jours avant les semailles suivi d'un hersage immédiatement avant le semis complète l'ameublissement.

On peut reproduire l'oignon de deux manières : par le semis à demeure, et par le semis en pépinière avec transplantation.

Les semis en pépinière sont surtout employés dans les pays à haute température ; mais à mesure que l'on s'avance vers le nord et que la saison de l'été est moins longue, on renonce graduellement à ce mode de semis pour n'employer que les semis à demeure. Les expériences qui ont été faites dans le but de propager le semis en pépinière dans les climats froids, n'ont pas réussi et n'ont donné que de chétifs produits.

Choix de la semence.—La graine que l'on se procure par achat est souvent défectueuse, soit qu'elle ait trop vieilli, soit qu'elle ait été récoltée avant sa complète maturité. On court donc beaucoup de risques en agissant de la sorte, et il serait préférable de récolter soi-même sa graine.

Pour cela, on choisit les oignons les plus développés et on les transplante au printemps aussi de bonne heure que possible, c'est-à-dire presque aussitôt que la neige est fondue, ce qui arrive ordinairement dans les premiers jours de mai ; mais, comme les froids tardifs qui arrivent alors pourraient faire périr les plantes, on les recouvre de litière.

Le sol où l'on plantera les oignons sera bien préparé et riche, non pas par des fumures fraîches, mais par les bonnes cultures précédentes. Vers la fin de l'été, lorsque les têtes sont formées, on soutient les tiges de l'oignon au moyen de petits tuteurs en bois, qui empêchent qu'elles ne soient rompues par les vents et que les capsules ne soient trop secouées. Si on la laisse dans ses capsules la graine peut conserver sa faculté germinative pendant trois à quatre ans ; mais il est toujours préférable de n'employer que de la graine récoltée l'automne précédent.

Semailles.—L'époque des semailles varie suivant les localités. Dans quelques contrées on a adopté des dates fixes pour faire les semis d'oignon, et lorsque ces dates sont arrivées on sème, quand même devrait-on le faire sur la neige. Ceci est tout simplement absurde. Ici, si le temps le permet on sème vers le quinze de mai, plus tard si la saison ne le permet pas.

L'oignon vient mal sur une terre fraîchement labourée. Le labour de printemps et la confection des carrés auront dû être terminés 8 à 15 jours avant le temps des semailles. Mais comme la surface s'est tassée un peu, immédiatement avant de semer,

on gratte les carrés, avec des râtaux ou une herse légère. Alors on sème la graine à la volée et on l'enterre par le même moyen. Si cependant la terre paraissait trop soulevée, il faudrait enterrer la graine au moyen d'un léger roulage, puis on recouvrirait les carrés d'une mince couche de terreau bien pulvérisé.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Un adversaire ne laisse jamais mieux voir sa faiblesse ou ses torts que quand il en est réduit à dire des injures en réponse à de bonnes raisons. C'est le cas de M. le Rédacteur du *Courrier de St.-Hyacinthe*. Il nous a, comme on sait, fort injustement attaqué dans un article qui sentait le travail, il est vrai, mais qui du reste était peu habilement fait. Nous nous sommes défendu, comme de juste ; c'était notre droit et même notre devoir. Nous lui avons donné des arguments, des explications, et la nature du débat soulevé par lui a été telle que nous avons été même obligé de le contraindre d'avoir donné dans d'assez graves méprises. C'était peu flatteur pour lui, nous l'avouons bien, mais aussi il a provoqué la chose en se ruant contre nous sans raison aucune, comme il a fait. Nous ne pouvons nous reconnaître qu'un seul tort : celui d'avoir eu raison ; aussi nous l'avons bien expié, car il nous a valu toute une bordée d'injures. Si encore elles étaient dites finement !

On ne réfute pas les injures ; on les méprise ou l'on s'amuse aux dépens de celui qui les débite. Nous nous arrêtons à ce dernier parti ; c'est la seule vengeance que nous voulons tirer de M. du *Courrier de St.-Hyacinthe*. Nous dégusterons lentement et comme goutte à goutte ce petit morceau de littérature que Monsieur a bien voulu nous consacrer.

Voici comme il entonne :

" Le chroniqueur de la *Gazette des Campagnes* nous semble pris de quelque maladie encéphalique."

Si Monsieur n'est pas déjà terriblement malade pour dire des choses comme ça, en réponse à qui le respecte assez pour lui donner les meilleures raisons du monde, il menace de l'être prochainement. Où loge de préférence la maladie qu'il nomme, on le devine assez.

" Il se fâche parce que nous ne voulons pas dire comme lui," ajoute-t-il.

Mais pas du tout. Nous avons fait voir à M. du *Courrier de St.-Hyacinthe* qu'il insulte en prêchant la charité, qu'il n'a pas assez médité le sujet qu'il avait à traiter, et qu'en définitive sa prétention de redresser nos erreurs et nos torts porte à faux, rien de plus. Il appelle cela se fâcher. Alors qu'il revioie son français ; il constatera qu'il ne connaît pas la propriété des termes.

" Libre à ce bon chroniqueur, poursuit-il, d'écrire ce qu'il lui plaira ; mais libre à nous de le croire quand nous le jugerons convenable."

Nous ne voulons pas de la liberté que nous octroie M. du *Courrier*, et nous lui contestons celle qu'il revendique. Nous ne nous reconnaissons pas la liberté d'écrire ce qui nous plaît, car nul ne doit écrire pour son propre plaisir ; celui qui tient une plume le doit faire dans le seul intérêt de la vérité, de la justice et du bien. Quant à Monsieur, il doit croire quiconque lui donne des raisons péremptoires, quand même son amour-propre en souffrirait un peu. Il n'est pas inutile de lui faire remarquer en passant qu'il ne faut pas prendre l'un pour l'autre les mots *liberté* et *licence*.

" Quant à la sévérité qu'il nous reproche, dit encore M. du

" *Courrier de St.-Hyacinthe*, elle s'explique facilement. Il a fait des bourdes, nous les avons relevées, et il croit que nous voulons le traiter comme il traite M. Dunn. "

Monsieur se méprend; nous ne l'avons pas accusé de sévérité à notre égard, mais bien d'injustice, ce qui est fort différent. Nous lui avons encore démontré qu'il traduisait mal Mgr. Dupauloup. Il parle aussi de bourdes; qu'il examine bien et il se convaincra que celles qui ont jailli, dans les mots échangés entre lui et nous, portent toutes son timbre. Il semble d'ailleurs le sentir, car il se donne bien garde de souffler mot de la demande que nous lui avons faite, en invoquant sa loyauté, de reproduire notre réponse, afin que ses lecteurs soient à même de juger de quel côté sont les torts. Si nous avons fait des bourdes, il serait amusant de les signaler; que M. du *Courrier* nous reproduise donc.

Il ajoute: " Nous lui pardonnons volontiers ses petites malices. Ce bon enfant mord quand il ne peut se défendre autrement. "

Monsieur se démené un peu fort pour un homme qui pardonne; un chacun en est à dire qu'il fait de son mieux pour tirer vengeance de nos prétendus torts envers lui et M. Dunn. A un grand garçon comme Monsieur, il ne sied point de se plaindre d'avoir été mordu, quand il ne peut justement rendre la pareille.

" D'ailleurs, dit-il encore, il paraît avoir écrit avec conviction, cela suffit. Nous aimons à respecter les bonnes gens qui parlent avec conviction, sauf à donner une pauvre idée de leur organisation intellectuelle. "

Quand on fait à quelqu'un le reproche de manquer d'esprit, on doit en montrer non pas autant, mais plus que lui. C'est à quoi n'a pas songé, trop plein de dépit qu'il était, M. du *Courrier de St.-Hyacinthe*, puisqu'il bat un peu la campagne et gambade à travers les contradictions les plus flagrantes. Que signifie en effet ce respect où surnage l'insulte? Il serait fort embarrassé de le dire, si on le poussait jusqu'au bout. Et puis, c'est faire la plus pauvre des réponses que de dire à un adversaire, à défaut de bonnes raisons: " Vous êtes fou. " Mieux vaut alors ne rien dire du tout, car certain style prouve contre celui qui en use. Et encore une fois, pourquoi M. du *Courrier* craint-il tant de nous reproduire? Il devrait être au moins assez gentil pour mettre ses lecteurs en mesure de juger par eux-mêmes de la justesse de ses appréciations. Nous tenons une autre conduite à son égard: nous reproduisons jusqu'à ses virgules.

Il continue: " Le chroniqueur de la *Gazette* tombe dans cette catégorie et nous lui souhaitons de grand cœur toutes les félicités promises à ceux qui entrent gratuitement dans le royaume des cieus. "

Voilà de mauvaise gaudriole. Mettre l'Écriture Sainte à contribution, en détourner le sens pour se donner la satisfaction de faire de la grosse farce, c'est ce qu'on ne s'attendait guère à rencontrer dans un journal tel que le *Courrier de St.-Hyacinthe*. S'il y a ici insupportable irrévérence, elle n'est pas dirigée contre nous mais bien contre les Saintes Écritures.

Pour nous, il ne nous appartient pas de déterminer la place qu'occupera M. du *Courrier* dans l'autre vie, ni de dire à quel titre il l'obtiendra; tout ce que nous avons à lui demander c'est, puisqu'il vit encore en ce bas monde, de s'y tenir en gentilhomme, de parler et d'écrire en conséquence.

On croit peut-être que M. du *Courrier* en a fini; pas le moins du monde. " Conformément à notre promesse, dit-il encore, nous nous abstenons d'entrer dans une polémique avec lui, craignant qu'il nous conduise dans les nayets et les choux. " Il paraît mieux renseigné sur la culture des pommes de terre que sur la lettre de Mgr. Dupauloup. "

Monsieur a peur des nayets et des choux; voilà pourquoi il renonce à la polémique. C'est dommage qu'il n'éprouve pas de ces frayeurs quand il relit quelques-uns de ses écrits; on comprendrait alors qu'il a une raison valable d'être nerveux. A propos de choux, il faut le dire, il y a choux et choux. Ceux que le bon Dieu fait pousser dans les champs, si on les examine attentivement, peuvent inspirer de graves et profondes pensées; mais ceux qu'on rencontre dans l'ordre moral ne permettent pas à l'âme de s'élever à de grandes hauteurs.

Nous devons ajouter que rien n'empêche celui qui est bien renseigné sur la culture des pommes de terre de l'être pareillement sur d'autres matières, et qu'il arrive parfois, d'un autre côté, que ceux qui prétendent disserter pertinemment sur tous les sujets, se trompent assez lourdement.

M. le Rédacteur du *Courrier de St.-Hyacinthe* termine par cette phrase: " Persuadé qu'il veut mourir dans l'impénitence finale, nous lui disons avec plaisir un éternel adieu. "

S'il nous fait mourir dans l'impénitence finale, comment peut-il nous faire entrer, même gratuitement, dans le royaume des cieus? Nous ne comprenons pas beaucoup la théologie de Monsieur; probablement que ça dépend de notre organisation intellectuelle.

Il nous dit un éternel adieu. Il est bien cruel, car il contribuait pour beaucoup à nos menus plaisirs.

Les commissaires du chemin de fer intercolonial ont dernièrement examiné avec le plus grand soin tout le parcours que devra suivre la nouvelle voie ferrée. On dit que les travaux commenceront en mars et sur une étendue de 100 milles.

A propos de l'esprit d'entreprise qui commence à se manifester énergiquement parmi nous et des travaux très-importants qui doivent être exécutés, on lit ce qui suit dans le *Nouveau-Monde*:

" Les travaux d'extension du chemin de fer de la vallée de Massawippi sont commencés. Quand cette ligne sera terminée, une nouvelle route presque directe sera ouverte entre Montréal et Boston. "

" Le chemin de fer de Stanstead et Shefford doit être poussé jusqu'à Chambly et de là à Longueuil, qui retrouvera son ancienne importance comme terminus de chemin de fer et la route entre Montréal, New-York et Boston sera raccourcie considérablement. "

" Tout le district des Trois-Rivières s'agite et signe des pétitions demandant l'aide du gouvernement pour la construction du chemin des Piles, qui ouvrirait à la colonisation la vallée de St.-Maurice et donnerait de la vie à la vieille cité trifurcienne. "

" En fait de chemins à lisses de bois, qui paraissent décidément en grande faveur, ceux de Québec et Gosford, Pointe-Lévis et Kenébec, Sherbrooke et Weedon, Drummond et Arthabaska, attirent avec raison l'attention des hommes publics et des capitalistes. "

" Ajoutons qu'il est question de creuser un canal entre St.-Hyacinthe et St.-Charles, de barrer le fleuve St.-Laurent à l'île au Héron, que plusieurs manufactures importantes ont été érigées à Montréal et ailleurs. "

Importation du blé de la Mer Noire par M. Jos. Perrault (3me article.—Voir No. du 14 Janvier)

Il se produit actuellement parmi les sociétés d'agriculture, dit la *Minerve*, un mouvement marquant vers les améliorations. La routine est une fatale ornière et l'on a compris la nécessité de s'en tirer à tout prix. La bonne volonté de nos sociétés ne laisse plus de doutes à ce sujet; tout ce qu'on pourrait leur reprocher, au contraire, serait qu'elles y mettent trop de zèle.

Nous en avons un exemple dans les résolutions relatives à l'importation du blé d'Odessa à raison de cinq piastres le minot.

Nous ne voulons pas examiner si le blé d'Odessa est d'une qualité supérieure pour la farine ; si nous ne possédions pas, d'ailleurs, une excellente provision de ce blé dans le pays. Les opinions varient à ce sujet et des juges compétents, tels que la *Gazette des Campagnes*, se prononcent contre l'importation de ce blé comme inutile et trop coûteuse. Mais il est un point sur lequel nous désirons insister, parce que nous sommes sûrs de nos avancés ; c'est que M. Perrault est mal renseigné quand il estime à \$5 par minot le coût de ce blé, importé d'Odessa. Nous espérons voir la chambre d'agriculture intervenir dans cette affaire ; mais il paraît qu'il n'en est rien et que M. Perrault continue à recevoir des commandes.

Nous aimons à croire que M. Perrault agit de bonne foi. Ce serait, d'ailleurs, son affaire que d'entreprendre une bonne spéculation. Seulement, il ne faut pas qu'il se donne, en cette circonstance, comme le champion des intérêts publics ; car l'intérêt public va souffrir considérablement de son opération. On pourra s'en convaincre par les prix suivants.

La *Revue d'Economie Rurale*, journal des cultivateurs, publiée à Paris, sous la direction habile de M. A. de Lavalette, donne toutes les semaines le prix des marchés aux grains des divers pays. Pour le mois de novembre de cette année, le meilleur blé était payé à Odessa \$1.33 le minot. *L'Indépendance Belge* donne absolument les mêmes cotes.

D'un autre côté, les journaux de New-York nous apprennent que le prix du fret de New-York à Liverpool est de 15 sous par minot pour le blé. Pour Odessa, ce sera, tout au plus le double. D'ailleurs, nous sommes allés aux informations et n'importe quel marchand à commission de Montréal est prêt à nous importer du blé d'Odessa, à raison de 30 centins par minot pour fret, frais de commission, assurance, et autres dépenses, telles que chargement et charroriage, coût des sacs, etc.

Ainsi donc, un minot de blé importé d'Odessa, coûtera, déchargé à Montréal, \$2.13. M. Perrault aura donc un profit de \$2.87 par minot, soit pour 3,000 minots, montant probable de l'importation, un profit de \$8,610, duquel il y a tout au plus à déduire un montant de \$1,000 pour frais du voyage.

Nous donnons des chiffres authentiques ; et si M. Perrault en a obtenu d'autres, il a été trompé. Et si les sociétés d'agriculture paient \$5 pour un minot de blé, elles font un présent de \$2.87 à M. Perrault.

M. Perrault est malheureusement parti plus tôt que nous ne nous y attendions, et les sociétés sont en risque de subir la perte indiquée. Néanmoins, on saura à quoi s'en tenir dorénavant, quand le rédacteur de la *Revue Agricole* viendra encore poser comme le défenseur des intérêts de l'agriculture.

Nouveau désinfectant des matières fécales — Curage des fosses d'aisance à la terre sèche — Salubrité et richesse publiques.

Nous lisons dans l'*Union des cantons de l'Est* :

« Nous avons reçu un petit pamphlet intitulé : *La terre sèche substituée à l'eau dans le curage des fosses d'aisances*.

« Cette brochure a été rédigée par E. A. Meredith L. L. D. sous la sanction du gouvernement fédéral, et sort des presses de G. E. Desbarats. Nous croyons le sujet dont l'auteur parle, digne d'occuper l'attention publique. Il y est question de l'introduction, dans nos cités et villages du système de fosses d'aisance inventé par M. Moule. C'est la substitution de la terre sèche à l'eau, pour écouler les immondices dans les privés. L'auteur démontre les grands avantages, au double point de vue de

la santé publique et de l'économie, de l'adoption de ce système, tant dans les villes qu'à la campagne. Nous laissons à la commission sanitaire de ces premières, la discussion du mérite de l'invention, pour en dire un mot seulement dans son application à la campagne.

« Il est notoire que les excréments humains bien préparés sont un des plus puissants engrais pour le sol. Nous en avons déjà recommandé l'emploi comme tels au cultivateur. Jusqu'ici, il suffisait de mélanger cette matière avec les fumiers de la ferme pour donner à ce dernier un surcroît de richesse. Mais avec le système de privées à la terre sèche, recommandé par l'auteur de la brochure, nous avons un moyen plus facile et moins désagréable de l'utiliser.

« C'est un appareil dans la forme ordinaire des privés, seulement il y a, en arrière du siège, un réservoir en forme de V avec une ouverture plus ou moins large se fermant et s'ouvrant à volonté au moyen d'une soupape. Au-dessous de ce vaisseau est une petite boîte d'une grandeur à contenir la terre suffisante pour couvrir les excréments au besoin. Le réservoir contient la terre sèche qui s'écoule dans la fosse en tirant la soupape ; la boîte s'emplit donnant juste la mesure nécessaire de terre, et se décharge au moyen d'un appareil dans la fosse en couvrant les excréments.

« Maintenant pour utiliser ce produit fécal il suffit d'avoir une fosse à l'épreuve de l'eau, de laquelle on puisse tous les cinq ou six mois le retirer pour le mélanger au fumier en le répandant sur le sol comme engrais. Si l'on n'avait pas le soin de faire une fosse propre beaucoup de cette matière se perdrait et le profit en serait moins grand, voilà pour l'économie.

« Quant au point de vue sanitaire, la chose se recommande d'elle-même vu que toute mauvaise odeur est enlevée sur le champ par la terre que l'on répand dessus.

« La meilleure terre pour cet objet, dit l'auteur du système ci-dessus, est celle qui contient le plus de matière organique. L'expérience en Canada a prouvé que la terre végétale (black muck) ou terre de savaue, lorsqu'elle est parfaitement séchée et criblée est admirablement adaptée pour les latrines à la terre sèche. Lorsqu'il est difficile de se procurer de la terre convenable en suffisante quantité, de la cendre sassée peut être mêlée avec la terre, dans la proportion d'un tiers de cendre et deux tiers de terre. »

Nous avons parcouru la susdite brochure de M. Meredith que le Major Campbell, C. B., seigneur de St.-Hilaire, a eu la bonté de nous envoyer. Le sujet traité émane d'une haute source. Au mois de décembre 1867, le Secrétaire des colonies anglaises, dans une dépêche à lord Monck, attirait l'attention du Gouvernement du Canada sur un système de fosses d'aisance récemment introduit en Angleterre, et connu sous le nom de *système à la terre sèche*.

Son Excellence disait qu'Elle était sous l'impression que ce système était généralement en usage dans les hôpitaux et les prisons aux Indes, et qu'il lui semblait qu'il méritait considération, non seulement en vue de son application aux hôpitaux, prisons et asyles, mais encore à toutes les institutions où se trouvent réunies un grand nombre de personnes.

En 1866, M. Meredith, alors Président du Bureau des Inspecteurs des prisons et asyles, et aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat pour les Provinces-Unies, disait dans le rapport annuel des Inspecteurs : « La substitution des lieux d'aisance à la terre sèche, aux lieux d'aisance à l'eau (*water closets*) s'est opérée durant les trois ou quatre dernières années, très-généralement dans plusieurs des prisons et autres institutions publiques, ainsi que dans plusieurs résidences privées en Angleterre.

« Avant l'adoption générale de ce système en Angleterre, les autorités dans l'Inde en avaient reconnu la valeur, et l'avaient

introduit, sous une forme très-simple, dans toutes les prisons de ce pays. Dans leur dernier rapport officiel, les autorités Indiennes annoncent que le système a parfaitement réussi et est extrêmement simple.

“ Jugeant d'après les résultats sanitaires et économiques très-importants qu'a produits l'introduction de ce système partout où l'on en a fait l'essai, les inspecteurs croient pouvoir affirmer que le système “ à la terre sèche ” est destiné à prendre place parmi les plus précieuses découvertes du jour, sous le rapport sanitaire et économique. ”

M. Meredith dit que ce système peut être facilement adopté dans les villes et les villages, et qu'il ne devrait pas manquer d'attirer l'attention sérieuse du public en Canada.

Cette méthode n'est pas nouvelle, dit M. Moule, l'inventeur ou plutôt le vulgarisateur de ce système. “ Les rapports officiels de l'Inde prouvent que la nouvelle méthode de rendre inodores les matières fécales était anciennement connue des Indous, et de plus qu'elle était en usage chez les Chinois, dans le sud de la Chine, de temps immémorial. ” Il semblerait même que l'observation d'une semblable pratique avait été prescrite par Moïse aux Israélites dans le désert. *Deuter. ch. 23 Ver. 12, 13.*

Tant il est vrai de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

La brochure de M. Meredith est suivie d'un appendice. On y trouve des détails indispensables pour l'application du système, soit pour les cabinets d'aisance soit même pour les urinaux. Le tout est terminé par un chapitre sur la valeur de cette terre imprégnée de déjections humaines, comme engrais. D'après l'auteur, cette valeur approche celle du guano, qui comme on le sait, est l'engrais le plus riche que l'on connaisse.

Ce système est bien simple sans doute et économique. Mais nous en connaissons un autre qui sous le rapport de l'économie et de l'efficacité mérite aussi beaucoup d'attention. Nous en avons parlé déjà assez longuement dans la *Gazette*. Ce système est en usage au Collège de Sainte-Anne depuis cinq mois. Nous rendrons compte de cet essai prochainement.

Petite chronique agricole

Depuis environ quinze jours le temps se tient au beau. Nous avons une température exceptionnelle. On dirait qu'il y a dans l'air quelque chose qui annonce l'approche du printemps. Janvier semble vouloir prendre la place de Mars. Mais pour ne point nous tromper sur cette anticipation qui n'est qu'apparente, la température tient un juste milieu entre le froid et le dégel. Souhaitons que les présents beaux jours ne dérobent rien à ceux que nous sommes en droit d'attendre des mois suivants.

Nous reproduisons avec plaisir les éloges que l'*Union des Cantons de l'Est* adresse à M. Cochrane, à propos de la vente qu'il vient de faire de quelques-uns de ses animaux de race améliorée. Ce Monsieur est déjà avantageusement connu de nos lecteurs. Ils savent qu'il a remporté presque tous les prix à l'exposition provinciale, l'automne dernier.

“ La réputation de M. Cochrane du canton de Compton, comme cultivateur et éleveur modèle s'agrandit de jour en jour. Ce monsieur, dont nous avons vu le nom sur les journaux très-souvent en rapport avec l'agriculture, etc., vient de vendre à deux éleveurs américains de l'Illinois, plusieurs pièces de bétail à de hauts prix. Ces ventes se montent en or à \$4500. Une taure a été vendue \$1000, un jeune taureau \$800, et quelques autres pièces de bétail dites “ Berkshire Swine ” pour \$200 chacune. ”

“ La haute réputation de M. Cochrane a su attirer les américains de ce côté-ci de la frontière. Ce sont d'imminents agriculteurs de l'Ouest à qui M. Cochrane a rendu ces animaux. ”

Nous nous réjouissons de ce fait, car il ne sera pas dit que si nous ne savons pas comprendre aussi bien que les américains les mérites de l'industrie, il en soit pareillement en matière agricole. Ce n'est pas la première fois que ces premiers viennent nous acheter nos bestiaux, mais jamais à notre connaissance nous y avons été, et pour cause.

“ D'un autre côté, plus la province possèdera d'hommes comme M. Cochrane, plus l'agriculture prospérera, plus nos races d'animaux régèneront et plus riches nous serons. Qu'on se le tienne pour dit ! ”

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

A combien était estimée une couronne.

(Suite.)

— Je voudrais que Son Altesse épousât la princesse Elisabeth, répliqua Cyprien. Tous les nobles seigneurs du pays se ralliaient autour d'un prince qui est renommé dans toute la chrétienté pour sa valeur, sa grandeur d'âme, et qui, en acquérant ainsi ce droit d'intervenir dans les affaires de notre patrie, frapperait de terreur les ennemis de nos institutions.

La princesse, avez-vous dit, est jolie ! observa le chevalier, d'un ton interrogateur.

— Admirablement belle, douce, docile et obéissante, répondit l'homme au capuchon. C'est à moi seul que son père, en mourant, a laissé le soin de veiller sur elle.

— Et en supposant que, par suite du rapport que je lui enverrai, mon illustre maître entre dans vos vues, dit le chevalier, et en admettant encore que la princesse consente au mariage que vous avez rêvé pour elle, dans ce cas, quelle récompense demandez-vous pour prix de vos services ?

— Votre Excellence est auprès de moi le représentant du puissant duc d'Autriche, répondit Cyprien, je lui ouvrirai tout mon cœur avec confiance et franchise. Parmi tous les souverains d'Europe, j'ai choisi votre maître comme étant le plus digne du trésor dont je suis dépositaire. Par moi, il peut devenir le mari de la princesse la plus charmante et la plus riche de la chrétienté, et en la lui donnant, je placerai sur sa tête la couronne de Bohême. Et quand il aura atteint cette haute et enviable position, qu'est-ce qui l'empêchera d'aspirer à une autre plus sublime encore ? L'empereur qui régnait aujourd'hui sur l'Allemagne est vieux et n'a pas d'enfants ; où trouverait-on un candidat plus digne de la Bohême ? Remarquez bien, seigneur Chevalier, qu'en élevant votre illustre maître au trône de Prague, je lui ouvre le chemin de celui bien autrement glorieux d'Aix-la-Chapelle.

Nous devons rappeler à nos lecteurs qu'à l'époque dont nous parlons, l'Allemagne était partagée en un certain nombre d'Etats, comme aujourd'hui ; mais la Confédération entière était gouvernée par un empereur nommé à l'élection, et qui avait le siège de son gouvernement à Aix-la-Chapelle. Dans ces temps, l'empire d'Autriche n'existait pas ; Vienne n'était que la capitale d'un duché, tandis que la Hongrie et la Bohême formaient des royaumes indépendants. Ces remarques feront saisir la force des raisonnements de Cyprien, et dont la portée n'échappa pas au chevalier de Brabant.

Je vous comprends, dit Henri, vous demandez que votre récompense soit proportionnée aux services que vous rendrez.

— Est-ce trop exiger ! répliqua Cyprien. Puis, le cœur soudainement enflammé par l'ambition, il s'écria : Sans moi, votre illustre maître ne peut rien en Bohême. Il ne saurait même découvrir la retraite de la princesse Elisabeth, ni avoir idée de l'endroit où est déposé son immense fortune. C'est donc à moi qu'il devra tout, femme, trésor, trône, et en retour, je lui demande la place d'administrateur général de ses finances !

Henri de Brabant tressaillit involontairement, en considérant cet homme dont l'imagination avait conçu de si audacieuses espérances ; et il ne put s'empêcher de faire intérieurement la

réflexion que son esprit ambitieux et aventureux ne s'accordait guère avec son air et sa mise plus que modestes.

— Si vous me trouvez trop présomptueux, seigneur Chevalier, dit Cyprien d'un ton hautain, mettons que notre conférence est terminée.

— Je vous demande bien pardon si quelque chose dans mon air ou dans mes manières vous a offensé, répliqua le chevalier, mais j'avouerai franchement que vos prétentions m'ont un peu surpris. Cependant, elles ne sont pas hors de proportion avec les services que vous pouvez rendre à mon maître. J'accepte donc vos conditions, au nom de Son Altesse le duc d'Autriche, dont je suis le plénipotentiaire. Mais il est absolument nécessaire que je sois présenté à la princesse Elizabeth, car je dois vous déclarer positivement que mon maître est trop galant homme pour vouloir épouser cette jeune orpheline sans son entier consentement.

— Il sera fait comme vous désirez, seigneur Chevalier, répondit Cyprien. Nous nous reverrons à Prague dans quatre jours, et là, je vous procurerai une entrevue avec la princesse. Soyez sûr que si vous avez des dispositions à l'enthousiasme et à la poésie, vous pourrez donner libre champ à votre verve, dans le rapport que vous aurez ensuite à adresser au duc d'Autriche.

— Je rendrai ample justice aux charmes et aux qualités de son Altesse royale, répondit Henri de Brabant. Maintenant, quel chemin prenez-vous ?

— La grande route, répondit Cyprien ; car il serait dangereux pour moi de tomber entre les mains de Zitzka ou de ses hommes, ajouta-t-il amèrement. Nous nous reverrons à Prague, seigneur Chevalier. En attendant, adieu.

En parlant ainsi, Cyprien se leva, rabattit son capuchon sur sa figure, et, s'enfonçant dans le chemin de traverse où était bâtie la chapelle, il disparut bientôt derrière les arbres.

VI

Comment notre héros fut accueilli au camp ennemi.

Il était sept heures du soir lorsque le Chevalier et ses deux pages furent soudainement arrêtés par un homme d'armes, placé en sentinelle sur la lisière d'un bois qu'ils venaient d'atteindre.

— Qui êtes-vous et où, allez-vous ? demanda le soldat.

— Je me nomme Henri de Brabant, j'ai le rang de Chevalier, et je me dirige vers Prague, répondit notre héros. Ces enfants sont mes serviteurs. Mais si, comme je le suppose, le célèbre Zitzka est campé dans ce voisinage, je serais enchanté d'avoir avec lui un moment d'entretien, avant de continuer ma route.

— Cela sera d'autant plus facile à vous accorder, seigneur Chevalier, répliqua la sentinelle, que je n'aurais pu vous laisser passer sans vous avoir présenté auparavant au capitaine général.

Tandis que le soldat prononçait ces paroles, une douzaine de ses camarades, tous armés jusqu'aux dents, sortirent du bois. Trois ou quatre d'entre eux s'approchèrent respectueusement du Chevalier et de ses pages ; et après les avoir aidés à mettre pied à terre, ils emmenèrent les chevaux en donnant l'assurance qu'ils en auraient grand soin. L'un des Taborites, — car c'était sous ce nom qu'était connue la bande de Zitzka, — s'offrit à conduire les voyageurs au quartier général de leur chef, et Henri de Brabant, accompagné de Lionel et de Conrad, le suivit à travers des fourrés épais jusqu'à un endroit découvert, où s'élevaient des tentes et des pavillons de toutes les formes et de toutes les grandeurs.

Henri de Brabant se trouva en face d'une scène frappante et pittoresque. Le camp, en effet, que le vert feuillage entourait d'une draperie d'émeraude, offrait un spectacle de simplicité tout à la fois patriarcale et guerrière, car les habitations étaient de la plus grossière construction et le repas, que prenaient en ce moment les Taborites, était des plus frugal. Les femmes étaient assises à côté de leur mari ou de leurs frères, et contrastaient singulièrement par leur beauté et leurs vêtements pittoresques avec les guerriers recouverts de leurs armures, de leurs corselets, et dont on ne pouvait s'empêcher d'admirer l'air martial.

Henri de Brabant et ses pages passèrent au milieu des divers groupés, à la suite de leur guide, et arrivèrent enfin au centre du campement, où plusieurs personnes étaient assises sur le gazon, devant un pavillon plus grand et plus important que toutes les tentes qui l'environnaient.

Mais au milieu de ce groupe, il y avait une personne sur laquelle les regards du Chevalier et des pages s'arrêtèrent avec un

sentiment d'admiration qu'ils ne purent ni réprimer ni dissimuler.

C'était en effet, une femme d'une beauté ravissante. Son teint était presque olive, brun comme celui d'une Espagnole, mais si pur, si clair et si transparent, qu'on voyait son sang riche couler dans ses veines. Son front était beau, haut, large et tellement uni, qu'on eût dit le front d'une admirable statue, sur laquelle rayonnait l'intelligence.

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette femme, c'était ses yeux dont l'éclat était étrange, extraordinaire, et cependant ils avaient une expression de douceur infinie. Son costume était merveilleusement choisi pour son genre de beauté. C'était celui des provinces de Serbie et d'Albanie. Il consistait en une sorte de vêtement de velours, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *zouave*, dont les manches courtes étaient entr'ouvertes. Une robe rayée de rouge, qui tombait seulement au-dessous de ses genoux, laissait voir le bas de ses jambes ; et les pieds étaient emprisonnés dans d'élégantes chaussures attachées par des rubans noirs autour des chevilles.

Elle n'avait d'autres ornements que deux perles, pour boucles d'oreilles, et qui étaient au moins aussi belles que celles que possédait la reine Cléopâtre. Mais à sa ceinture était suspendue une longue dague, avec le manche de laquelle ses doigts jouaient négligemment.

Cette femme, qui paraissait âgée de dix-neuf ou vingt ans, jouissait évidemment d'une grande considération parmi les Taborites, car deux jeunes filles attachées à son service se tenaient à une courte distance, et avaient les yeux fixés sur leur maîtresse avec un sentiment de respect et d'admiration.

Tout auprès de cette jeune femme, dont nous avons eu un peu longuement fait le portrait, à cause du rôle qu'elle jouera dans notre mystérieuse histoire, était assis un guerrier à la mine rebattive et quelque peu féroce. Il pouvait avoir quarante-cinq ans environ. Il avait dû n'être pas dépourvu de beauté autrefois ; mais la perte de son œil gauche, l'expression de dureté que ses habitudes de soldat avaient donnée à ses traits, l'immense quantité de cheveux noirs qui couvraient son front et une partie de son visage, tout cela lui prêtait un aspect presque terrible.

Henri de Brabant n'eut pas de peine à reconnaître dans ce guerrier le grand et formidable Zitzka ; mais il lui était impossible de deviner ce qu'était la jeune femme.

Zitzka, en voyant approcher le Chevalier, l'examina avec une grande attention pendant quelques instants, puis sa figure prit une expression de surprise et de plaisir, mais ce ne fut qu'un éclair, car aussitôt son air redevint sévère et ce fut d'un ton presque dur qu'il demanda à notre héros :

— Qui êtes-vous ?

Le chevalier mentionna son nom, son rang, et ajouta qu'il était originaire d'Autriche et attaché au service du prince de ce pays.

— Veuillez prendre la peine de vous asseoir, seigneur chevalier, dit Zitzka avec douceur, et même d'un ton respectueux.

Puis, se tournant vers deux soldats qui avaient pour mission spéciale d'être à ses ordres, il ajouta :

— Dépêchez-vous d'apporter des rafraîchissements, et voyez à ce que le vin ne manque pas.

Les soldats se hâtèrent d'obéir, Henri de Brabant, sur l'invitation que lui réitéra le général, s'assit entre lui et la jeune femme dont le costume et la beauté étrange excitaient à un si haut degré son étonnement.

— Il y a peu de cérémonie parmi nous, dit Zitzka ; il n'est donc pas nécessaire que je vous présente à la dame que vous avez à votre gauche, pour que vous reentriez en conversation avec elle. Elle est belle, comme vous pouvez le voir, et elle sait être également aimable, ajouta le capitaine général en cherchant à sourire.

Ensuite, après une pause durant laquelle notre héros s'inclina devant la jeune femme, il ajouta :

— Elle n'est point de ma famille, elle n'est même point née dans notre Bohême, mais je l'aime comme si elle était mon enfant. Je la regarde comme ma fille, et il n'y a pas un homme dans mon armée qui ne soit prêt à braver pour elle la mort la plus horrible.

— Vous êtes née, sans doute, madame, sous un ciel étranger, dit le chevalier, sous un ciel étranger aussi brillant que l'éclat de vos yeux ?

— Oui, en effet, l'Orient est ma patrie, répondit la jeune femme d'une voix mélodieuse, et j'ai pour ancêtres une longue suite de monarques. Si je vous disais mon nom, il vous effrayerait peut-être par son étrangeté, mais il est lui-même un des mystères qui enveloppent mon existence. Il est sombre et lugubre : je me nomme *Satanais*.

Henri de Brabant ne put s'empêcher de tressaillir.

— Elle dit vrai, murmura Zitzka à l'oreille du chevalier : son nom est *Satanais* ; mais d'où le tient-elle, qui le lui a donné, c'est là un des nombreux secrets dont se compose l'histoire de sa vie.

— Vous m'intéressez étrangement, répliqua le chevalier sur le même ton. Sa beauté, son nom, sa nation, son histoire, tout se réunit pour l'entourer d'une sorte de surnaturel. Elle semble habiter dans un cercle magique que sa présence remplit de lumière, et dont, cependant, l'imagination ne peut pénétrer le mystère.

— Et votre Excellence n'apprendra rien de moi en ce qui concerne *Satanais*, répliqua Zitzka, d'un ton de remontrance, comme s'il eût voulu faire sentir au chevalier que sa curiosité dépassait les bornes de la discrétion.

— Je vous demande pardon, général, dit Henri de Brabant, avec une franchise qui ramena immédiatement la bonne humeur chez Zitzka, et le sourire sur les lèvres ; j'ai eu tort, d'autant plus que c'est la première fois que j'ai le plaisir de me rencontrer avec vous.

Pendant qu'ils causaient ainsi, les deux serviteurs favoris de Zitzka revinrent chargés de provisions qu'ils servirent sur le gazon.

Zitzka, le chevalier, ses deux pages, *Satanais* et ses deux suivantes mangèrent ensemble. Le chef des Taborites se contenta de pain et de fruits secs, et ne but que de l'eau ; mais *Satanais* vida la coupe que Henri de Brabant lui présenta galamment.

Le repas toutefois ne dura pas longtemps. Quand il fut terminé, Zitzka se leva et dit : — Il est l'heure d'aller se reposer des fatigues de la journée. Voyez, les Taborites sont retirés dans leurs tentes, et le silence règne dans tout le camp.

Tandis que Zitzka parlait ainsi, le chevalier tendit la main à *Satanais* pour l'aider à se lever ; mais, légère comme un paon, elle sauta sur ses pieds, et, après avoir posé sur sa tête sa toque ornée d'une plume blanche, elle jeta sur ses épaules une écharpe de velours que lui présenta une de ses suivantes.

— Que Dieu et ses anges veillent sur votre sommeil, seigneur chevalier ! dit-elle.

Puis s'approchant de Zitzka, elle lui passa les bras autour du cou, baissa les yeux et attendit sa bénédiction.

La lune brillait dans le ciel, et ses rayons faisaient ressortir la grande taille du chef Taborite, tandis que la main étendue sur la jeune femme, il invoquait sur elle les bontés de la Providence. Il la baisa ensuite sur le front. Alors elle se retira avec ses deux suivantes, et passant près du pavillon sans y entrer, elle s'enfonça dans la profondeur du bois.

Zitzka conduisit Henri de Brabant dans une tente qui était divisée en deux compartiments. Le chevalier prit possession de l'un et laissa l'autre à ses pages ; et quand le chef Taborite se fut retiré dans son pavillon, notre héros, s'asseyant sur la couche qu'on lui avait préparée, tomba dans de longues et profondes réflexions.

VII

De nouveaux mystères dont on aura plus tard l'explication.

Tout ce qui était arrivé à Henri de Brabant depuis deux jours, tout ce qu'il avait vu et entendu était si extraordinaire qu'on ne doit pas s'étonner si le sommeil semblait fuir ses paupières.

Sous l'influence des pensées qui l'absorbaient, il se leva de dessus la couche où il était assis, passa dans le compartiment de la tente où ses deux pages dormaient déjà d'un profond sommeil, et sortit du pavillon.

La lune brillait dans tout son éclat, dans le camp, tout était silencieux, car c'était seulement à l'extérieur du bois qu'étaient placées les sentinelles, à intervalles régulières.

Lorsqu'il fut arrivé près des fourrés, le chevalier vit devant lui un étroit sentier, et s'y engagea résolument ; mais, tout-à-coup, il lui vint à l'esprit que c'était de ce côté qu'il avait vu *Satanais* s'entretenir avec ses deux suivantes. Mû par un sentiment de délicatesse, il allait retourner sur ses pas, lorsqu'un bruit de voix sor-

tant d'une caverne, située à une petite distance frappa ses oreilles. La curiosité le poussa en avant ; au bout d'une cinquantaine de pas, il traversa un pont jeté sur un ruisseau, aperçut un filet de lumière, et se trouva près d'une sorte de maisonnette qu'enveloppaient un feuillage épais.

Le chevalier fit un demi-tour, en face de l'entrée. Il hésitait, en se demandant s'il devait avancer ou reculer, quand il entendit un bruissement au milieu des arbres ; et, en se détournant, il distingua plusieurs lumières qui approchaient de son côté. Il se jeta vite derrière un hêtre et de là il vit défiler plusieurs femmes et deux hommes masqués, qui pénétrèrent tous dans le souterrain. Henri de Brabant se glissa derrière eux. Alors il se trouva dans une longue cavité, dont l'allée principale était bordée, de chaque côté, d'énormes roches qui ressemblaient à autant de tombeaux. En marchant avec précaution, il s'avança presque jusqu'à l'autre extrémité du souterrain ; et se plaçant entre deux fragments de rochers, il s'arrangea de façon à tout observer sans être vu.

La caverne, dans le fond, était éclairée par plusieurs torches.

Les deux hommes se tenaient debout sur une sorte de plate-forme, et les femmes, au nombre de dix ou douze, s'étaient rangées en demi-cercle.

Il parut au chevalier qu'il était destiné à être témoin, dans les lignes mêmes du camp de Zitzka, de mystères aussi surprenants que ceux qui l'avaient tant étonnés la nuit précédente, dans le château de Rotemberg.

Tout-à-coup, une porte s'ouvrit dans un rocher, et quelle fut la stupéfaction de notre héros en reconnaissant Zitzka en personne conduisant par la main une dame dont le visage était couvert d'un voile !

Le chef Taborite fronça les sourcils en promenant ses regards sur ceux qui l'entouraient et en les arrêtant ensuite sur celle qu'il tenait par la main.

Soudain cette dernière leva lentement le bras, rejette son voile en arrière, et plonge un regard rapide dans la caverne, comme pour s'assurer qu'aucun étranger ne s'y était introduit.

Henri de Brabant tressaillit de tout son corps et ce ne fut qu'avec difficulté qu'il réprima le cri qui monta à ses lèvres. Ces yeux, ces regards, c'étaient ceux de *Satanais*. Et cependant, cela ne pouvait être, car cette dernière, avons-nous dit, était brune comme les filles d'Espagne, et celle qu'il voyait devant lui était blanche, et ses cheveux dorés tombaient en masses luxuriantes sur ses épaules.

A peine le chevalier avait-il eu le temps de faire cette observation, qu'une femme, la plus âgée, s'avança d'un pas lent et solennel, vers la jeune fille, et lui dit d'un ton suppliant : — *Mariette*, je t'en conjure, reviens parmi nous, nous te permettons l'oubli du passé, la tranquillité pour le présent, et le bonheur pour l'avenir !

— Veuillez m'écouter patiemment pendant quelques minutes, répliqua la jeune fille, d'une voix qui vibra jusqu'au fond de l'âme du chevalier ; écoutez-moi patiemment, répéta-t-elle, après une pause durant laquelle il régna un si profond silence, qu'on aurait entendu tomber une épingle : Je ne suis point venu ici pour vous donner une preuve de versatilité, mais pour agir d'après la résolution qui vous est déjà connue. Je sais combien sont sévères les lois qui régissent votre association, je puis donc apprécier à sa valeur la bonté que vous me témoignez en m'accordant l'oubli du passé, et je vous remercie du fond du cœur, ajouta-t-elle d'un accent agité ; mais, reprenez-vous aussitôt avec fermeté, ma détermination est inébranlable, rendez-moi ma liberté et prenez en échange l'or que je vous apporte. Ne sommes-nous pas convenus du prix ?

En prononçant ces dernières paroles, une expression de mépris se joua sur ses lèvres, et elle étendit le bras avec un mouvement tout à la fois superbe et gracieux.

— *Mariette*, dit la jeune femme que nous avons mentionnée, l'or que tu nous offres ne nous consolera pas de t'avoir perdue ; reviens avec nous.

— Jamais, répondit la jeune fille avec décision, à partir de ce jour, je redeviens libre et reprends le nom de ma sainte mère m'a donnée, non par un sentiment de faiblesse et de vanité, mais par respect pour la mémoire de celle qui a veillé sur mon enfance, et qui est maintenant un ange au ciel.

(A continuer.)

RECETTES AGRICOLÈS

Moyen d'empêcher les insectes de se poser sur la viande fumée

Pendant que vous fumerez votre viande, mettez sur le feu quelques grains de poivre rouge. C'est un moyen efficace d'éloigner les insectes.—*Rural Gentleman.*

Moyen d'avoir du lard frais

Prenez un morceau de lard du saïoir et mettez-le tremper pendant une heure dans du lait sûr; mettez-le ensuite peu de temps dans de l'eau froide, et alors votre lard sera aussi bon que s'il était frais.—*Rural Gentleman.*

DISTRIBUTION DES PRIMES

Nous avons fait la distribution des primes aux Messieurs dont les noms suivent :

Révd And. Pelletier	B. Pouliot
Révd A. Blanchet 2	Jos. Marc Boucher
Révd C. Bacon 2	Dom. Fournier
Révd L. Fournier	J. Ls. Caron
Révd Alp Pelletier	2Dme E. Ballantyne
Révd J. Desjardins	2Dr. N. Lavoie
S. Garon, eccl.	Révd M. Fortin
P. Waters, eccl.	Fréd. Vaillancourt
Ed. Leclerc, eccl.	Joseph Thiboutote
L. A. Paquet	E. Caron
Jos. Roy	L. Caron
J. E. Richard	Revd C. Galarneau
Charles Chapais	Césaire Fortin 2
Arcadius Cinq-Mars	J. F. Giasson 2
Narcisse Castonguay	Ephrem Fortin
Auguste LaRue	Révd Jos. Sirois
Joseph Simard	S. Gamache 2
Col. V. Dubé	Misses Macpherson
L'Hon. E. Dionne	Révd H. Hamelin
Dme Vve A. Dionne	Hon. Juge Gauthier
Valence Garon	L. H. Blais 2
Dr Desjardins	Dr Marmette
Florence DeGuiso	Dr. Bacon 2
Dme Vve C. Gosselin	J. S. Vallée
Dlle Joséph. Mercier	Louis Fournier
Joseph Sirois	E. Renaut
Odulphe Ouellet	Dlle A. Têtu
Chs. Potvin	Edouard Têtu
Thomas Martin	Michel Lespérance
Pierre Dastous	Thomas Gaudreau
V. Pelletier, fils	Narcisse Paquet
Frs. Richard	Samuel Proulx
J. B. Ouellet 2	Louis Fortier
Révd D. H. Têtu 2	Prudent Blais
Amable Morin 2	Louis Nicol
Th. Gagnon.	Phidime Nicol
Chs. Soulard	Xavier Dominique
Dr Tremblay	Johny Côté
Alfred Miville	Révd C. Trudelle
Désiré Blanchet 2	Louis Martineau
Germain Pelletier	Révd J. B. Grenier
Révd A. Casgrain	Révd F. Caron
Révd L. Parent 2	Dme Vve Collet
P. Verreault	Charles Paquet 2
Louis Bois	Aug. Beaulé
Edouard Caron	F. X. Genest
Pierre Dubé	Dme Vve C. Robertson
Octave Dubé	Révd J. B. Pelletier 2
Lucien Leclerc	Révd G. Tremblay 2
Révd F. X. Delâge	Dr Têtu
Eug. Casgrain	Médard Boucher

Antoine d'Anteuil
G. Robichaud
Révd F. Bégin 2
Charles King
A. Beaulieu 2
Révd E. Quartier
Révd H. Potvin
L'Hon. J. C. Chapais
S. Dionne
Paschal Dionne
Joseph Dionne
Elzéar Pelletier
J. B. Garon
J. B. Langlais
Bruno Garon
Michel Dionne
Ezéchiel Rossignol
Odilon Boucher
Edouard Dubé
Joseph Dumais
Flavien Dubé
Antoine Potvin
Révd C. Roy
Benoit Dechêne
F. X. Doucet

Octave Langlais
Révd N. H. Hébert
Thaïlée Beaulieu
Célestin Francoeur
Jean Dionne
Daniel Hatton
Jos. Desjardins
E. Letarte
Révd J. B. Perras
Hypolite Paradis
Joseph Dumont
Révd I. Doucet
Edouard Chapleau
Germain St. Pierre
Révd J. Lagneux
George Pellefier
J. B. Pouliot
J. A. Roy
Elzéar Dionne
Révd M. O Hébert
Elie Martin
Jos. Mailloux
Moïse Morin
Jos. Frenette
Oct. Frenette

(A continuer.)

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

Blanchet, Henri
Castonguay, Vve Mag.
Dionne, Germain
Gagné, Louis
Guy, Adolphe
Ouellet, Dme
Ouellet, Dme C.
Pelletier, J. B.
Pelletier, Dme Clar.
Pelletier, Germain
Pelletier, Antoine
Soucy, Abraham
21 janvier 1869.

Bossé, Félix
Gagnon, Vve Pierre
Ouellet, Dme Marc.
Ouellet, Louis
Pelletier, Charles
Pelletier, Dlle Phil. 2
Pelletier, J. B. 3e rg.

J. DIONNE, M. P.

PRIME!!!
AVOINE DE LA NORVEGE

Le rapport favorable qui a été fait de l'avoine de Norvège, dans l'avant dernier méro, pourrait tenter quelques abonnés à vouloir profiter de la prime, nous ne voudrions pas être un obstacle à ce louable désir. En conséquence ceux qui paieront d'ici au 1er février leur abonnement pour l'année courante, auront droit à la prime.

Messieurs les abonnés qui d'ici au 1er février paieront leur abonnement pour l'année commençant le 1er avril 1869 auront droit à la prime.

Ceux qui d'ici au 1er février s'abonneront à la *Gazette des Campagnes* et paieront d'avance auront également droit à la prime.

On peut se procurer de l'avoine de Norvège, en paquet tel que celui des primes, en envoyant au soussigné, quarante centimes par lettre affranchie. L'envoi en sera fait par le retour de la malle.

AVIS

Ceux qui ont fait la commande d'avoine de Norvège recevront d'ici au 25 janvier la quantité demandée par chacun. Nous les prévenirons par lettre quelques jours à l'avance afin qu'ils puissent trouver l'avoine au lieu de sa destination.

Nous n'avons pu avoir des Etats-Unis qu'une bien petite quantité d'avoine qu'il nous a été possible de vendre à \$10,00 le minot.

Elle est actuellement augmentée de prix et encore pourrions-nous en avoir que 20 minots à condition d'en faire la commande avant le 15 janvier prochain.

Ainsi ceux qui désireraient s'en procurer à \$11.00 le minot, feront bien de s'adresser au soussigné au plus tôt, l'argent doit accompagner la commande.

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

Un paquet.....	40 cts.
Une pinte.....	\$ 1.25
Deux pintes.....	2.00
Un quart de minot....	4.50
Un demi minot.....	7.00
Par minot.....	11.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour construire le Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont maintenant prêts à faire construire 4 sections de la ligne.

Les sections Nos. 1 et 2 comprennent environ 40 milles, à partir d'une jonction du Grand Tronc de Chemin de Fer près de la Rivière-du-Loup, et chaque section sera d'environ 20 milles de longueur.

La section No. 3 sera d'environ 26 milles de longueur, et est située entre le côté Est de la rivière Ristigouche jusque près de Dalhousie dans le Nouveau-Brunswick.

La section No. 4 sera d'environ 24 milles de longueur, et est située entre Amherst et la Rivière Philip dans la Nouvelle-Ecosse.

Les plans et profils avec le devis et les conditions du contrat seront exhibés aux bureaux des Commissaires à Ottawa, Rivière-du-Loup, Dalhousie, St. Jean et Halifax, le 11 janvier 1869, et des soumissions scellées adressées aux commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, seront reçues à leur bureau à Ottawa jusqu'à 4 heures du 8 février, 1869.

A. WALSH,
EDW. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
WILLIAM F. COFFIN,

N. B.—Des soumissions seront sous peu demandées pour d'autres sections de la ligne, aussitôt que les plans seront suffisamment avancés.

Ottawa, 19 décembre, 1868.